

Département de MAINE ET LOIRE  
Arrondissement de Saumur  
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du conseil municipal du 27 mars 2024

Convocation du 14/03/2024

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 28/03/2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

**Président** : Armelle PONCET

**Secrétaire de séance** : Marie-Claire VIRIEUX

**Présents** : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Magalie MARTIN, Philippe VARIN, Yvonne FREMONT, Vincenzo AGRELO, Olivier CHARRIER, Anne MAYER et Frédéric BRUERE.

**Absents** : Mireille FOURMOND et Christophe GAINON.

**Bon pour pouvoir** : Néant.

**DCM 2024-22 BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT « LA CROIX DU JUBILE » 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) ;

CONSIDERANT les délais offerts aux communes ;

AYANT ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

APRES en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2024, à l'unanimité des membres présents, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
- Investissement	2.300,00 €	2.300,00 €
- Fonctionnement	16.549,70 €	16.549,70 €
<b>Total :</b>	<b>18.849,70 €</b>	<b>18.849,70 €</b>

PRECISE que le budget de l'exercice 2024, a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M 57

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur,  
Le 28/03/2024  
Et de la mise en ligne le 28/03/2024

Pour copie certifiée conforme,  
LA BREILLE LES PINS, le 27/03/2024  
Le Maire,  
Armelle PONCET



Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Juis', is written below the text 'Le secrétaire'.